

## Bureau syndical du 14 mars 2019

**DELIBERATION N° 2019-03-017 Autorisation de signature du marché Réception,  
valorisation ou traitement des gravats propres ménagers.  
Lot Bastia- Cap Corse**

Nombre de membres 25			L'an deux mille dix-neuf, le quatorze mars à dix heures trente, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur François TATTI, Président. Madame Marie-Laurence SOTTY a été désignée secrétaire de séance. Le quorum étant atteint le bureau peut valablement délibérer
En exercice	Présents	Votants	
22	12	12	
<b>Présents :</b> Messieurs : TATTI François, ARMANET Guy, POLI Xavier, PAJANACCI Jean, GUIDONI Pierre GIORDANI Jean-Pierre, GIFFON Jean-Baptiste, VIVONI Ange-Pierre, MATTEI Jean-François et DE MEYER Jean-Michel.			
<b>Présentes :</b> Mesdames : SOTTY Marie-Laurence et ZUCCARELLI Marie.			
<b>Absents :</b> Madame : BATTESTINI Serena. Messieurs : GIANNI Don Georges, MILANI Jean-Louis, LACOMBE Xavier, BERNARDI François, VALERY Jean-Noël, FAGGIANELLI François, FILONI François, HABANI Yohan et MICHELI Felix.			
Certifié exécutoire,  après transmission en Préfecture le : 19/03/2019 et de la publication de l'acte le : 19/03/2019			 <p>Pour le Président, par délégation, Le Directeur Général Adjoint  Vincent ANDREI</p>

Accusé de réception en préfecture  
02B-200009827-20190314-2019-03-  
017-DE  
Date de réception préfecture :

**Monsieur le Vice Président, Xavier POLI expose :**

Cette consultation qui se réfère au C.C.A.G Services, a été lancée en Procédure formalisée de type Appel d'Offres Ouvert Européen selon le principe de l'accord cadre mono attributaire à bons de commande, sans mini ni maxi et se déroulant par bons de commande.

Elle se compose d'un lot unique justifié par une prestation globale. Ce contrat aura une durée de 12 mois partant de sa notification, il sera reconductible expressément 3 fois 12 mois. Elle sera imputée en section de fonctionnement : Article 611.

Par suite des travaux d'analyse des offres reçues effectués par la Commission d'Appel d'Offres du SYVADEC,

Considérant l'intérêt pour le SYVADEC de conclure ce contrat,

Il est demandé aux membres du Bureau de bien vouloir autoriser le Président du SYVADEC à signer le marché visant à la réception, la valorisation ou traitement des gravats propres ménagers, lot Bastia- Cap Corse avec l'entreprise Cico ayant présenté une offre économiquement avantageuse au regard des critères indiqués dans le dossier de consultation pour l'offre de base pour un montant de marché estimé à 76.500 € HT par période

**Le Bureau syndical, après en avoir délibéré :**

VU le Code Générale des Collectivités Territoriales notamment l'article L.5211-1

VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics

VU le Décret 2016.360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

VU la délibération 2014-05-24 du 20 mai 2014 portant délégation d'attributions du Comité au Bureau,

Vu la décision de la commission d'appels d'offres du 14 mars 2019

Considérant que les crédits sont inscrits au budget,

Ouïe l'exposé de M. Xavier POLI, Vice-Président,

**A l'unanimité :**

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Autorise Monsieur le Président à signer le marché avec l'entreprise CICO.
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération dans la limite des crédits budgétaires.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

François TATTI

*La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.*

Accusé de réception en préfecture  
02B-200009827-20190314-2019-03-  
017-DE  
Date de réception préfecture :

**Acte à classer**

2019-03-017

<b>1</b> En préparation	<b>2</b> En attente retour Préfecture	<b>3</b> > AR reçu <	<b>4</b> Classé
----------------------------	---	-------------------------	--------------------

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2019-03-19T14-30-56.01 ( MI215846929 )

Identifiant unique de l'acte :

02B-200009827-20190314-2019-03-017-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Autorisation de signature du marché Réception, ou traitement des gravats propres ménagers. Loc Bastia-Cap Corse

Date de décision : 14/03/2019



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publicsActe : 2019 03 017 ASM Gravats Bastia.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 19/03/19 à 14:30

Par BEZUT Sandra

Transmis

Date 19/03/19 à 14:30

Par BEZUT Sandra

Accusé de réception

Date 19/03/19 à 14:39